

Torah	תורה	Nombres 1 : 1 à 4 : 20
Haftarah	הפטרה	Osée 2 : 1 à 22
Brit 'Hadacha	הברית החדשה	Luc 16 : 1 à 17 : 10
		Romains 9 : 22 à 23
		Marc 3 : 31 à 4 : 9

Nombres

1 : 1 Or l'Éternel parla à Moïse au désert de Sinaï, dans le Tabernacle d'assignation, le premier jour du second mois de la seconde année, après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, en disant :

1 : 2 Faites le dénombrement de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en les comptant nom par nom, savoir tous les mâles, chacun par tête :

1 : 3 Depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre, vous les numbrerez par leurs bandes, toi et Aaron.

1 : 4 Et il y aura avec vous un homme de chaque Tribu, savoir celui qui est le chef de la maison de ses pères.

1 : 5 Et ce sont ici les noms de ces hommes qui vous assisteront. Pour la Tribu de Ruben, Élitur fils de Sédeur.

1 : 6 Pour celle de Siméon, Sélumiel : fils de Tsurisaddaï.

1 : 7 Pour celle de Juda, Nahasson fils de Hamminadab.

1 : 8 Pour celle d'Issacar, Nathanaël fils de Tsuhar.

1 : 9 Pour celle de Zabulon, Éliab fils de Hélon.

1 : 10 Des enfants de Joseph : pour la Tribu d'Éphraïm, Élisamath, fils de Hammiud : pour celle de Manassé, Gamaliel fils de Pédatsur.

1 : 11 Pour la Tribu de Benjamin, Abidan, fils de Guidhoni.

1 : 12 Pour celle de Dan, Ahihézer, fils de Hammisaddaï.

1 : 13 Pour celle d'Aser, Paghuel, fils de Hocran.

1 : 14 Pour celle de Gad, Éliasaph, fils de Déhuel.

1 : 15 Pour celle de Nephthali, Ahirah, fils de Hénan.

1 : 16 C'étaient là ceux qu'on appelait pour tenir l'assemblée ; ils étaient les principaux des Tribus de leurs pères, chefs des milliers d'Israël.

1 : 17 Alors Moïse et Aaron prirent ces hommes-là qui avaient été nommés par leurs noms :

1 : 18 Et ils convoquèrent toute l'assemblée, le premier jour du second mois, et on enregistra chacun selon leurs familles, et selon la maison de leurs pères, les dénombrant, nom par nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, chacun par tête :

1 : 19 Comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse : et il les dénombra au désert de Sinaï.

1 : 20 Les enfants donc de Ruben, premier-né d'Israël, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dont on fit le dénombrement par leur nom, et par tête, savoir tous les mâles de l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 21 Ceux, dis-je, de la Tribu de Ruben, qui furent dénombrés, furent quarante-six mille cinq cents.

1 : 22 Des enfants de Siméon, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, ceux qui furent dénombrés par leur nom et par tête, savoir tous les mâles de l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 23 Ceux, dis-je, de la Tribu de Siméon, qui furent dénombrés, furent cinquante-neuf mille, trois cents.

1 : 24 Des enfants de Gad, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 25 Ceux, dis-je, de la Tribu de Gad, qui furent dénombrés, furent quarante-cinq mille six cent cinquante.

1 : 26 Des enfants de Juda, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 27 Ceux, dis-je, de la Tribu de Juda qui furent dénombrés, furent soixante et quatorze mille six cents.

1 : 28 Des enfants d'Issacar, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 29 Ceux, dis-je, de la Tribu d'Issacar, qui furent dénombrés, furent cinquante-quatre mille quatre cents.

1 : 30 Des enfants de Zabulon, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 31 Ceux, dis-je, de la Tribu de Zabulon, qui furent dénombrés, furent cinquante-sept mille quatre cents.

1 : 32 Quant aux enfants de Joseph ; Les enfants Éphraïm, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 33 Ceux, dis-je, de la Tribu Éphraïm, qui furent dénombrés, furent quarante mille cinq cents.

1 : 34 Des enfants de Manassé, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 35 Ceux, dis-je, de la Tribu de Manassé, qui furent dénombrés, furent trente-deux mille deux cents.

1 : 36 Des enfants de Benjamin, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 37 Ceux, dis-je, de la Tribu de Benjamin, qui furent dénombrés, furent trente-cinq mille quatre cents.

1 : 38 Des enfants de Dan, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 39 Ceux, dis-je, de la Tribu de Dan, qui furent dénombrés, furent soixante-deux mille sept cents.

1 : 40 Des enfants d'Aser, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 41 Ceux, dis-je, de la Tribu d'Aser, qui furent dénombrés, furent quarante et un mille cinq cents.

1 : 42 Des enfants de Nephthali, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre ;

1 : 43 Ceux, dis-je, de la Tribu de Nephthali, qui furent dénombrés, furent cinquante-trois mille quatre cents.

1 : 44 Ce sont là ceux dont Moïse et Aaron firent le dénombrement, les douze principaux d'entre les enfants d'Israël y étant, un pour chaque maison de leurs pères.

1 : 45 Ainsi tous ceux des enfants d'Israël, dont on fit le dénombrement, selon les maisons de leurs pères, depuis l'âge de vingt ans, et au-dessus, tous ceux d'entre les Israélites, qui pouvaient aller à la guerre :

1 : 46 Tous ceux, dis-je, dont on fit le dénombrement, furent six cent trois mille cinq cent cinquante.

1 : 47 Mais les Lévites ne furent point dénombrés avec eux, selon la Tribu de leurs pères.

1 : 48 Car l'Éternel avait parlé à Moïse, en disant :

1 : 49 Tu ne feras aucun dénombrement de la Tribu de Lévi, et n'en lèveras point la somme avec les autres enfants d'Israël.

1 : 50 Mais tu donneras aux Lévites la charge du pavillon du Témoignage, et de tous ses ustensiles, et de tout ce qui lui appartient : ils porteront le pavillon, et tous ses ustensiles, et ils y serviront, et se camperont autour du pavillon.

1 : 51 Et quand le pavillon partira, les Lévites le désassembleront, et quand le pavillon campera, ils le dresseront : que si quelque étranger en approche, on le fera mourir.

1 : 52 Or les enfants d'Israël camperont chacun en son quartier, et chacun sous son enseigne, selon leurs bandes.

1 : 53 Mais les Lévites camperont autour du pavillon du Témoignage, afin qu'il n'y ait point d'indignation sur l'assemblée des enfants d'Israël, et ils prendront en leur charge le pavillon du Témoignage.

1 : 54 Et les enfants d'Israël firent selon toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse ; ils le firent ainsi.

2 : 1 Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, en disant :

2 : 2 Les enfants d'Israël se camperont chacun sous sa bannière, avec les enseignes des maisons de leurs pères, tout autour du Tabernacle d'assignation, vis-à-vis de lui.

2 : 3 Ceux de la bannière de la compagnie de Juda camperont droit vers le Levant, par ses troupes : et Nahasson fils de Hamminadab, sera le chef des enfants de Juda :

2 : 4 Et sa troupe, et ses dénombrés, soixante-quatorze mille six cents.

2 : 5 Et près de lui campera la Tribu d'Issacar, et Nathanaël fils de Tsuhar sera le chef des enfants d'Issacar :

2 : 6 Et sa troupe, et ses dénombrés, cinquante-quatre mille quatre cents.

2 : 7 Puis la Tribu de Zabulon, et Éliab, fils de Hélon, sera le chef des enfants de Zabulon :

2 : 8 Et sa troupe, et ses dénombrés, cinquante-sept mille quatre cents.

2 : 9 Tous les dénombrés donc de la compagnie de Juda, cent quatre-vingt-six mille quatre cents par leurs troupes, partiront les premiers.

2 : 10 La bannière de la compagnie de Ruben, par ses troupes, sera vers le Midi, et Élitour, fils de Sédeur, sera le chef des enfants de Ruben :

2 : 11 Et sa troupe, et ses dénombrés, quarante-six mille cinq cents.

2 : 12 Et près de lui campera la Tribu de Siméon, et Sélumiel, fils de Tsurisaddaï, sera le chef des enfants de Siméon ;

2 : 13 Et sa troupe, et ses dénombrés, cinquante-neuf mille trois cents,

2 : 14 Puis la Tribu de Gad, et Éliasaph, fils de Réhuel sera le chef des enfants de Gad.

2 : 15 Et sa troupe, et ses dénombrés, quarante-cinq mille six cent cinquante.

2 : 16 Tous les dénombrés donc de la compagnie de Ruben, cent cinquante et un mille quatre cent cinquante, par leurs troupes, partiront les seconds.

2 : 17 Ensuite le Tabernacle d'assignation partira avec la compagnie des Lévites, au milieu des compagnies qui partiront selon qu'elles seront campées, chacune en sa place, selon leurs bannières.

2 : 18 La bannière de la compagnie Éphraïm, par ses troupes, sera vers l'Occident ; et Élisamah, fils de Hammiud, sera le chef des enfants Éphraïm

2 : 19 Et sa troupe, et ses dénombrés quarante mille cinq cents.

2 : 20 Et près de lui campera la Tribu de Manassé, et Gamaliel, fils de Pédatsur, sera le chef des enfants de Manassé.

2 : 21 Et sa troupe, et ses dénombrés, trente-deux mille deux cents.

2 : 22 Puis la Tribu de Benjamin, et Abidan, fils de Guidhoni, sera le chef des enfants de Benjamin :

2 : 23 Et sa troupe, et ses dénombrés, trente-cinq mille et quatre cents.

2 : 24 Tous les dénombrés donc de la compagnie Éphraïm, cent huit mille et cent, par leurs troupes, partiront les troisièmes.

2 : 25 La bannière de la compagnie de Dan, par ses troupes, sera vers le Septentrion, et Ahihézer, fils de Hammisaddaï, sera le chef des enfants de Dan.

2 : 26 Et sa troupe, et ses dénombrés, soixante-deux mille sept cents.

2 : 27 Et près de lui campera la Tribu d'Aser, et Paghel fils de Hocran sera le chef des enfants d'Aser,

2 : 28 Et sa troupe, et ses dénombrés, quarante et un mille cinq cents.

2 : 29 Puis la Tribu de Nephthali, et Ahirah, fils de Hénan sera le chef des enfants de Nephthali.

2 : 30 Et sa troupe, et ses dénombrés, cinquante-trois mille quatre cents.

2 : 31 Tous les dénombrés donc de la compagnie de Dan, cent cinquante-sept mille six cents, partiront les derniers des bannières.

2 : 32 Ce sont là ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement selon les maisons de leurs pères. Tous les dénombrés des compagnies selon leurs troupes, furent six cent trois mille cinq cent cinquante.

2 : 33 Mais les Lévites ne furent point dénombrés avec les autres enfants d'Israël, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

2 : 34 Et les enfants d'Israël firent selon toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse, et campèrent ainsi selon leurs bannières, et partirent ainsi, chacun selon leurs familles, et selon la maison de leurs pères.

3 : 1 Or ce sont ici les générations d'Aaron et de Moïse, au temps que l'Éternel parla à Moïse sur la montagne de Sinai :

3 : 2 Et ce sont ici les noms des enfants d'Aaron : Nadab, qui était l'aîné, Abihu, Éléazar, et Ithamar.

3 : 3 Ce sont là les noms des enfants d'Aaron, Sacrificateurs, qui furent oints et consacrés pour exercer la Sacrificature.

3 : 4 Mais Nadab et Abihu moururent en la présence de l'Éternel, quand ils offrirent un feu étranger devant l'Éternel au désert de Sinai, et ils n'eurent point d'enfants ; mais Éléazar et Ithamar exercèrent la Sacrificature en la présence d'Aaron leur père.

3 : 5 Et l'Éternel parla à Moïse, en disant :

3 : 6 Fais approcher la Tribu de Lévi, et fais qu'elle se tienne devant Aaron Sacrificateur, afin qu'ils le servent.

3 : 7 Et qu'ils aient la charge de ce qu'il leur ordonnera de garder, et de ce que toute l'assemblée leur ordonnera de garder, devant le Tabernacle d'assignation, en faisant le service du Tabernacle.

3 : 8 Et qu'ils gardent tous les ustensiles du Tabernacle d'assignation, et ce qui leur sera donné en charge par les enfants d'Israël, pour faire le service du Tabernacle.

3 : 9 Ainsi tu donneras les Lévites à Aaron et à ses fils : ils lui sont absolument donnés d'entre les enfants d'Israël.

3 : 10 Tu donneras donc la surintendance à Aaron et à ses fils, et ils exerceront leur Sacrificature : que si quelque étranger en approche, on le fera mourir.

3 : 11 Et l'Éternel parla à Moïse, en disant :

3 : 12 Voici, j'ai pris les Lévites d'entre les enfants d'Israël, au lieu de tout premier-né qui ouvre la matrice entre les enfants d'Israël ; c'est pourquoi les Lévites seront à moi.

3 : 13 Car tout premier-né m'appartient, depuis que je frappai tout premier-né au pays d'Égypte : je me suis sanctifié tout premier-né en Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes : ils seront à moi : Je suis l'Éternel

3 : 14 L'Éternel parla aussi à Moïse au désert de Sinai, en disant :

3 : 15 Dénombre les enfants de Lévi, par les maisons de leurs pères, et par leurs familles, en comptant tout mâle depuis l'âge d'un mois, et au-dessus.

3 : 16 Moïse donc les dénombra selon le commandement de l'Éternel, ainsi qu'il lui avait été commandé.

3 : 17 Or ce sont ici les fils de Lévi selon leurs noms : Guerson, Kéhath, et Mérari.

3 : 18 Et ce sont ici les noms des fils de Guerson, selon leurs familles, Libni, et Simhi.

3 : 19 Et les fils de Kéhath selon leurs familles, Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel.

3 : 20 Et les fils de Mérari, selon leurs familles, Mahli et Musi : ce sont là les familles de Lévi selon les maisons de leurs pères.

3 : 21 De Guerson est sortie la famille des Libnites, et la famille des Simhites : ce sont les familles des Guersonites :

3 : 22 Desquelles ceux dont on fit le dénombrement après le compte qui fut fait de tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent au nombre de sept mille cinq cents.

3 : 23 Les familles des Guersonites camperont derrière le Tabernacle à l'Occident.

3 : 24 Et Éliásaph, fils de Laël, sera le chef de la maison des pères des Guersonites.

3 : 25 Et les enfants de Guerson auront en charge au Tabernacle d'assignation, la tente, le Tabernacle, sa couverture, la tapisserie de l'entrée du Tabernacle d'assignation ;

3 : 26 Et les courtines du parvis avec la tapisserie de l'entrée du parvis, qui servent pour le pavillon et pour l'autel, tout autour, et son cordage, pour tout son service.

3 : 27 Et de Kéath est sortie la famille des Hamramites, la famille des Jitsharites, la famille des Hébronites, et la famille des Huziélites : ce furent là les familles des Kéathites :

3 : 28 Dont tous les mâles depuis l'âge d'un mois, et au-dessus, furent au nombre de huit mille six cents, ayant la charge du Sanctuaire.

3 : 29 Les familles des enfants de Kéath camperont du côté du Tabernacle vers le Midi.

3 : 30 Et Élistsaphan fils de Huziel sera le chef de la maison des pères des familles des Kéathites.

3 : 31 Et ils auront en charge l'Arche, la table, le chandelier, les autels, et les ustensiles du Sanctuaire avec lesquels on fait le service, et la tapisserie, avec tout ce qui y sert.

3 : 32 Et le chef des chefs des Lévites sera Éléazar fils d'Aaron Sacrificateur ; qui aura la surintendance sur ceux qui auront la charge du Sanctuaire.

3 : 33 Et de Mérari est sortie la famille des Mahlites, et la famille des Musites : ce furent là les familles de Mérari :

3 : 34 Desquelles ceux dont on fit le dénombrement après le compte qui fut fait de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent six mille deux cents.

3 : 35 Et Ésuriel fils d' Abihaïl sera le chef de la maison des pères des familles des Mérarites : ils camperont du côté du Tabernacle vers l'Aquilon.

3 : 36 Et on donnera aux enfants de Mérari la charge des ais du Tabernacle, de ses barres, de ses piliers, de ses soubassements, et de tous ses ustensiles, avec tout ce qui y sert :

3 : 37 Et des piliers du parvis tout autour, avec leurs soubassements, leurs pieux, et leurs cordes.

3 : 38 Et Moïse, et Aaron, et ses fils ayant la charge du Sanctuaire, pour la garde des enfants d'Israël, camperont devant le Tabernacle d'assignation vers l'Orient : que si quelque étranger en approche, on le fera mourir.

3 : 39 Tous ceux des Lévites dont on fit le dénombrement, lesquels Moïse et Aaron comptèrent par leurs familles, suivant le commandement de l'Éternel, tous les mâles de l'âge d'un mois et au-dessus, furent vingt-deux mille.

3 : 40 Et l'Éternel dit à Moïse : Fais le dénombrement de tous les premiers-nés mâles des enfants d'Israël, depuis l'âge d'un mois, et au-dessus, et lève le compte de leurs noms.

3 : 41 Et tu prendras pour moi, Je suis l'Éternel, les Lévites, au lieu de tous les premiers-nés qui sont entre les enfants d'Israël ; tu prendras aussi les bêtes des Lévites, au lieu de tous les premiers-nés des bêtes des enfants d'Israël.

3 : 42 Moïse donc dénombra, comme l'Éternel lui avait commandé, tous les premiers-nés qui étaient entre les enfants d'Israël.

3 : 43 Et tous les premiers-nés des mâles, le compte des noms étant fait, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, selon qu'ils furent dénombrés, furent vingt-deux mille deux cent soixante et treize.

3 : 44 Et l'Éternel parla à Moïse, en disant :

3 : 45 Prends les Lévites au lieu de tous les premiers-nés qui sont entre les enfants d'Israël, et les bêtes des Lévites, au lieu de leurs bêtes : et les Lévites seront à moi : Je suis l'Éternel

3 : 46 Et quant à ceux qu'il faudra racheter des premiers-nés des enfants d'Israël, qui sont deux cent soixante et treize, plus que les Lévites :

3 : 47 Tu prendras cinq sicles par tête, tu les prendras selon le sicle du Sanctuaire : le sicle est de vingt oboles.

3 : 48 Et tu donneras à Aaron et à ses fils l'argent de ceux qui auront été rachetés, passant le nombre des Lévites.

3 : 49 Moïse donc prit l'argent du rachat de ceux qui étaient de plus, outre ceux qui avaient été rachetés par l'échange des Lévites.

3 : 50 Et il reçut l'argent des premiers-nés des enfants d'Israël, qui fut mille trois cent soixante-cinq sicles, selon le sicle du Sanctuaire.

3 : 51 Et Moïse donna l'argent des rachetés à Aaron, et à ses fils, selon le commandement de l'Éternel, ainsi que l'Éternel le lui avait commandé.

4 : 1 Et l'Éternel parla à Moïse, et à Aaron, en disant :

4 : 2 Faites le dénombrement des enfants de Kéhath d'entre les enfants de Lévi par leurs familles, et par les maisons de leurs pères,

4 : 3 Depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang, pour s'employer au Tabernacle d'assignation.

4 : 4 C'est ici le service des enfants de Kéhath au Tabernacle d'assignation, c'est-à-dire, le lieu très-Saint.

4 : 5 Quand le camp partira, Aaron, et ses fils viendront, et ils détendront le voile de tapisserie, et en couvriront l'Arche du Témoignage.

4 : 6 Puis ils mettront au-dessus une couverture de peaux de taissans, et étendront par-dessus un drap de pourpre, et y mettront ses barres.

4 : 7 Et ils étendront un drap de pourpre sur la Table des pains de proposition, et mettront sur elle les plats, les tasses, les bassins, et les gobelets d'aspersion ; et le pain continuel sera sur elle.

4 : 8 Et ils étendront au-dessus un drap teint de cramoisi, et le couvriront d'une couverture de peaux de taissans, et y mettront ses barres.

4 : 9 Et ils prendront un drap de pourpre, et en couvriront le chandelier du luminaire avec ses lampes, ses mouchettes, ses creuseaux, et tous les vaisseaux d'huile, desquels on se sert pour le chandelier.

4 : 10 Et ils le mettront avec tous ses vaisseaux dans une couverture de peaux de taissans, et le mettront sur des leviers.

4 : 11 Et ils étendront sur l'autel d'or un drap de pourpre, ils le couvriront d'une couverture de peaux de taissans, et ils y mettront ses barres :

4 : 12 Ils prendront aussi tous les ustensiles du service dont on se sert au Sanctuaire, et les mettront dans un drap de pourpre, et les couvriront d'une couverture de peaux de taissans, et les mettront sur des leviers.

4 : 13 Et ils ôteront les cendres de l'autel, et étendront dessus un drap d'écarlate.

4 : 14 Et ils mettront dessus les ustensiles dont on se sert pour l'autel, les encensoirs, les crochets, les racloirs, les bassins, et tous les vaisseaux de l'autel ; et ils étendront dessus une couverture de peaux de taissans, et y mettront ses barres.

4 : 15 Le camp partira après qu'Aaron et ses fils auront achevé de couvrir le Sanctuaire et tous ses vaisseaux, et après cela les enfants de Kéhath viendront pour le porter, et ils ne toucheront point les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent : c'est là ce que les enfants de Kéhath porteront du Tabernacle d'assignation.

4 : 16 Et Éléazar fils d'Aaron, Sacrificateur, aura la charge de l'huile du luminaire, du parfum de drogues, du gâteau continuel, et de l'huile de l'onction : la charge de tout le pavillon, et de toutes les choses qui sont dans le Sanctuaire, et de ses ustensiles.

4 : 17 Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, en disant :

4 : 18 Ne donnez point occasion que la race des familles de Kéhath soit retranchée d'entre les Lévites.

4 : 19 Mais faites ceci pour eux, afin qu'ils vivent et ne meurent point ; c'est que quand ils approcheront des choses très-Saintes, Aaron et ses fils viendront, qui les rangeront chacun à son service, et à ce qu'il doit porter.

4 : 20 Et ils n'entreront point pour regarder quand on enveloppera les choses saintes, afin qu'ils ne meurent point.

Osée

2 : 1 Appelez vos frères Hammi, et vos soeurs Ruhama.

2 : 2 Débattiez, débattiez avec votre mère, car elle n'est point ma femme, et aussi ne suis-je point son mari : et qu'elle ôte ses paillardises de dessus son visage, et ses adultères de son sein.

2 : 3 De peur que je ne la dépouille toute nue, et que je ne la remette dans l'état où elle était le jour qu'elle naquit, et que je ne la réduise en désert, et que je ne la fasse être comme une terre sèche, et la fasse mourir de soif.

2 : 4 Et que je n'use point de miséricorde envers ses enfants, car ce sont des enfants de paillardise.

2 : 5 Parce que leur mère a paillardé, celle qui les a conçus s'est déshonorée, car elle a dit : Je m'en irai après ceux que j'aime, qui me donnent mon pain et mes eaux, ma laine, et mon lin, mon huile, et mes boissons.

2 : 6 C'est pourquoi, voici, je boucherai d'épines ton chemin, et je ferai une cloison de pierres, en sorte qu'elle ne trouvera point ses sentiers.

2 : 7 Elle ira donc vers ceux dont elle recherche l'amitié : mais elle ne les atteindra point : elle les cherchera, mais elle ne les trouvera point ; et elle dira : Je m'en irai et je retournerai à mon premier mari, car alors j'étais mieux que je ne suis maintenant.

2 : 8 Mais elle n'a point connu que *c'était* moi qui lui avais donné le froment, et le vin, et l'huile, et qui lui avais multiplié l'argent et l'or *dont* ils ont fait un Bahal.

2 : 9 C'est pourquoi je viendrai à reprendre mon froment en son temps, et mon vin en sa saison, et je retirerai ma laine et mon lin qui couvraient sa nudité.

2 : 10 Et maintenant je découvrirai sa turpitude devant les yeux de ses amoureux, et personne ne la délivrera de ma main.

2 : 11 Je ferai cesser toute sa joie, ses fêtes, ses nouvelles lunes, ses sabbats, et toutes ses fêtes solennelles.

2 : 12 Et je gâterai ses vignobles, et ses figuiers, desquels elle a dit : Ce *sont* ici mes salaires que mes amoureux m'ont donnés : et je les réduirai en forêt, et les bêtes des champs les dévoreront.

2 : 13 Et je visiterai sur elle les jours des Bahalins, durant lesquels elle leur faisait des parfums, et se parait de ses bagues et de ses bijoux, et s'en allait après ses amoureux, et m'oubliait, dit l'Éternel.

2 : 14 C'est pourquoi, voici, je l'attirerai après que je l'aurai promenée par le désert, et je parlerai à elle selon son cœur.

2 : 15 Et je lui donnerai depuis là ses vignes, et la vallée de Hacor, pour l'entrée de son attente : et elle y chantera comme au temps de sa jeunesse, et comme lorsqu'elle remonta du pays d'Égypte.

2 : 16 Et il arrivera en ce jour-là, dit l'Éternel, que tu m'appelleras : Mon mari, et que tu ne m'appelleras plus : Mon Bahal.

2 : 17 Car j'ôterai de sa bouche les noms des Bahalins, et on n'en fera plus mention par leur nom.

2 : 18 Aussi en ce temps-là je traiterai pour eux une alliance avec les bêtes des champs, et avec les oiseaux des cieux, et avec les reptiles de la terre : et je briserai *et ôterai* du pays, l'arc, et l'épée, et la guerre, et je les ferai dormir en sûreté.

2 : 19 Et je t'épouserai pour moi à toujours : je t'épouserai, dis-je, pour moi, en justice, et en jugement, et en gratuité, et en compassions.

2 : 20 Même je t'épouserai en fermeté, et tu connaîtras l'Éternel.

2 : 21 Et il arrivera en ce temps-là que je répondrai, dit l'Éternel, que je répondrai aux cieux, et les *cieux* répondront à la terre.

2 : 22 Et la terre répondra au froment, au bon vin, et à l'huile : et eux répondront à Jizréhel.

Luc

16 : 1 Il disait aussi à ses Disciples ; Il y avait un homme riche qui avait un maître d'hôtel, lequel fut accusé devant lui comme dissipateur de ses biens.

16 : 2 Sur quoi l'ayant appelé, il lui dit ; Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ton administration : car tu n'auras plus la puissance d'administrer mes biens.

16 : 3 Alors le maître d'hôtel dit en lui-même ; Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration ? je ne puis pas fouir *la terre*, et j'ai honte de mendier.

16 : 4 Je sais ce que je ferai, afin que quand mon administration me sera ôtée, *quelques-uns* me reçoivent dans leurs maisons.

16 : 5 Alors il appela chacun des débiteurs de son maître, et il dit au premier ; Combien dois-tu à mon maître ?

16 : 6 Il dit ; Cent mesures d'huile. Et il lui dit ; Prends ton obligation, et t'assieds vite, et n'en écris que cinquante.

16 : 7 Puis il dit à un autre ; Et toi combien dois-tu ? et il dit ; Cent mesures de froment. Et il lui dit ; Prends ton obligation, et n'en écris que quatre-vingts.

16 : 8 Et le maître loua le maître d'hôtel inique, de ce qu'il avait fait prudemment. Ainsi les enfants de ce siècle sont plus prudents en leur génération, que les enfants de lumière.

16 : 9 Et moi aussi je vous dis ; Faites-vous des amis des richesses iniques : afin que quand vous défaudrez, ils vous reçoivent dans les Tabernacles éternels.

16 : 10 Celui qui est fidèle en très peu de chose, est fidèle aussi dans les grandes choses : et celui qui est injuste en très peu de chose, est injuste aussi dans les grandes choses.

16 : 11 Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses iniques, qui vous confiera les vraies richesses ?

16 : 12 Et si en ce qui est à autrui vous n'avez pas été fidèles, qui vous donnera ce qui est vôtre ?

16 : 13 Nul serviteur ne peut servir deux maîtres : car ou il haïra l'un, et aimera l'autre : ou il se tiendra à l'un, et méprisera l'autre : vous ne pouvez servir Dieu et les richesses.

16 : 14 Or les Phariséens aussi, qui étaient avares, entendaient toutes ces choses, et ils se moquaient de lui.

16 : 15 Et il leur dit ; Vous vous justifiez vous-mêmes devant les hommes ; mais Dieu connaît vos cœurs : c'est pourquoi ce qui est grand devant les hommes, est en abomination devant Dieu.

16 : 16 La Loi et les Prophètes *ont duré* jusqu'à Jean : depuis ce temps-là le Règne de Dieu est évangélisé, et chacun le force.

16 : 17 Or il est plus aisé que le ciel et la terre passent, que non pas qu'il tombe un seul point de la Loi.

16 : 18 Quiconque répudie sa femme, et se marie à une autre, commet un adultère : et quiconque prend celle qui a été répudiée par son mari, commet un adultère.

16 : 19 Or il y avait un homme riche, qui se vêtait de pourpre et de fin lin, et qui tous les jours se traitait bien et magnifiquement.

16 : 20 Il y avait *aussi* un pauvre, nommé Lazare, couché à la porte du *riche*, et tout plein d'ulcères :

16 : 21 Et qui désirait d'être rassasié des miettes qui tombaient de la table du riche ; et même les chiens venaient, et lui léchaient ses ulcères.

16 : 22 Et il arriva que le pauvre mourut, et il fut porté par les Anges au sein d'Abraham : le riche mourut aussi, et fut enseveli.

16 : 23 Et étant en enfer, et élevant ses yeux, comme il était dans les tourments, il vit de loin Abraham et Lazare dans son sein.

16 : 24 Et s'écriant, il dit ; Père Abraham aie pitié de moi, et envoie Lazare, qui mouillant dans l'eau le bout de son doigt, vienne rafraîchir ma langue : car je suis grièvement tourmenté dans cette flamme.

16 : 25 Et Abraham *répondit* ; Mon fils, souviens-toi que tu as reçu tes biens en ta vie, et que Lazare y a eu ses maux : mais il est maintenant consolé, et tu es grièvement tourmenté.

16 : 26 Et outre tout cela, il y a un grand abîme entre nous et vous : tellement que ceux qui veulent passer d'ici vers vous, ne le peuvent : ni de là, passer ici.

16 : 27 Et il dit ; Je te prie donc, père, de l'envoyer en la maison de mon père :

16 : 28 Car j'ai cinq frères, afin qu'il leur rende témoignage *de l'état où je suis* : de peur qu'eux aussi ne viennent dans ce lieu de tourment.

16 : 29 Abraham lui *répondit* ; Ils ont Moïse et les Prophètes ; qu'ils les écoutent.

16 : 30 Mais il dit ; Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils se repentiront.

16 : 31 Et Abraham lui dit ; S'ils n'écoutent point Moïse et les Prophètes, ils ne seront pas non plus persuadés, quand quelqu'un des morts ressusciterait.

17 : 1 Or il dit à ses Disciples ; Il ne se peut pas faire qu'il n'arrive des scandales ; toutefois malheur à celui par qui ils arrivent.

17 : 2 Il lui vaudrait mieux qu'on lui mît une pierre de meule autour de son cou, et qu'il fût jeté dans la mer, que de scandaliser un seul de ces petits.

17 : 3 Prenez garde à vous ; Si donc ton Frère a péché contre toi, reprends-le : et s'il se repent, pardonne-lui.

17 : 4 Et si sept fois le jour il a péché contre toi, et que sept fois le jour il retourne à toi, disant ; Je me repens ; tu lui pardonneras.

17 : 5 Alors les Apôtres dirent au Seigneur ; Augmente-nous la foi.

17 : 6 Et le Seigneur dit ; Si vous aviez de la foi aussi gros qu'un grain de semence de moutarde, vous pourriez dire à ce mûrier ; Déracine-toi, et te plante dans la mer : et il vous obéirait.

17 : 7 Mais qui est celui d'entre vous qui ayant un serviteur labourant, ou paissant le bétail, et qui le *voyant* retourner des champs, lui dise incontinent ; Avance-toi, et mets-toi à table :

17 : 8 Et qui plutôt ne lui dise ; Apprête-moi à souper, trousse-toi, et me sers jusqu'à ce que j'aie mangé et bu ; et après cela tu mangeras et tu boiras ?

17 : 9 Mais est-il pour cela obligé à ce serviteur de ce qu'il a fait ce qu'il lui avait commandé ? Je ne le pense pas.

17 : 10 Vous aussi de même, quand vous aurez fait toutes les choses qui vous sont commandées, dites ; Nous sommes des serviteurs inutiles : parce que ce que nous avons fait, nous étions obligés de le faire.

Romains

9 : 22 Et *qu'est-ce*, si Dieu en voulant montrer sa colère, et donner à connaître sa puissance, a toléré en grande patience les vaisseaux de colère, préparés pour la perdition ?

9 : 23 Et afin de donner à connaître les richesses de sa gloire dans les vaisseaux de miséricorde, qu'il a préparés pour la gloire ;

Marc

3 : 31 Sur cela ses frères et sa mère arrivèrent là, et se tenant dehors ils l'envoyèrent appeler : et la multitude était assise autour de lui.

3 : 32 Et on lui dit ; Voilà ta mère et tes frères là dehors, qui te demandent.

3 : 33 Mais il leur répondit, en disant ; Qui est ma mère, et qui sont mes frères ?

3 : 34 Et après avoir regardé de tous côtés ceux qui étaient assis autour de lui, il dit ; Voici ma mère et mes frères.

3 : 35 Car quiconque fera la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma soeur, et ma mère.

4 : 1 Puis il se mit encore à enseigner près de la mer, et de grandes troupes s'assemblèrent vers lui ; de sorte qu'il monta dans une nacelle, et s'étant assis dans la nacelle sur la mer, tout le peuple se tint à terre près de la mer.

4 : 2 Et il leur enseignait beaucoup de choses par des paraboles, et leur disait en sa doctrine,

4 : 3 Écoutez : Voici, un semeur sortit pour semer.

4 : 4 Et il arriva qu'en semant, une partie de la semence tomba près du chemin, et les oiseaux du ciel vinrent, et la mangèrent toute.

4 : 5 Une autre partie tomba dans des lieux pierreux, où elle n'avait guère de terre, et aussitôt elle leva, parce qu'elle n'entra pas profondément dans la terre :

4 : 6 Mais quand le soleil fut levé, elle fut brûlée, et parce qu'elle n'avait pas de racine, elle se sécha.

4 : 7 Une autre partie tomba parmi des épines : et les épines montèrent, et l'étouffèrent, et elle ne rendit point de fruit.

4 : 8 Et une autre partie tomba dans une bonne terre, et rendit du fruit, montant et croissant : tellement qu'un grain en rapporta trente, un autre soixante, et un autre cent.

4 : 9 Et il leur dit ; Qui a des oreilles pour ouïr, qu'il oie.